

INTRODUCTION

Le nombre de candidats inscrits au baccalauréat session **2013** s'élève à **110.454** soit une augmentation de **21,0 %** par rapport à 2012. Le taux de participation est de **97,8 %** et le taux de réussite de **38,5 %** soit **41.585** admis. Le nombre de bacheliers a augmenté de **22,9 %** par rapport à 2012. Les mentions Très bien, Bien et Assez bien ont également augmenté de **29,0 %** (**2.635** mentions dont 15 Très bien, 233 Bien et 2.387 Assez bien).

1 RESULTATS PAR SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

Les candidats sont issus de trois (3) grands secteurs d'enseignement que sont :

- Enseignement public ou PU (lycées),
- Enseignement privé (le privé laïc ou PRL et le privé catholique ou PRC),
- Les Individuels (Candidats individuels encadrés au niveau des écoles tenues par des ONG, des cours du soir des écoles privées reconnues par l'Etat, ou des écoles privées non reconnues par l'Etat ; les candidats individuels non encadrés, autorisés à suivre des cours dans les lycées ou préparant le baccalauréat à domicile).

Le public représente 47,6 % des inscrits, le privé 31,4 % et les individuels 21,0 %. Sur un total de 41.585 admis, le public a obtenu 61,1 % et le privé 28,5 %. La situation est similaire avec les mentions où le PU regroupe 62,8 % et le privé 34,0 %.

Les taux relatifs de réussite par rapport au Public sont :

- | | |
|---------------|------|
| - Individuels | 0,41 |
| - Privé | 0,71 |

Le public a obtenu le meilleur taux de réussite (48,6 % contre 34,7 au privé et 20,1 % pour les individuels).

Le taux de réussite est de 38,5 % en 2013. L'augmentation du taux de réussite de 2,3 % des Individuels par rapport à 2012, n'a pas eu de répercussion en raison de la stabilité des taux du Public (-0,1 %) et du Privé (0,4 %).

Les secteurs ont été subdivisés en sous secteurs pour distinguer d'une part, le privé confessionnel (PRC) du privé laïc (PRL) et d'autre part, les individuels encadrés (EPI) des individuels non encadrés (I).

L'essentiel des candidats sont du public et du privé laïc. Ces deux sous-secteurs regroupent successivement 47,6 % et 29,8 % des inscrits. Le PRC, le sous secteur qui a présenté le moins de candidats (1,6 %) au baccalauréat, a obtenu le meilleur taux de réussite avec 77,8 % contre 48,6 % pour le PU et 32,4 % pour le PRL. Par rapport à 2012, seuls les Individuels ont vu leurs taux de réussite augmenter de façon significative (de + 1,1 % pour les Individuels encadrés et + 2,9 % pour les Individuels non encadrés).

Les taux relatifs de réussite par rapport au PU sont :

- Individuels non encadrés 0,40
- Individuels encadrés 0,43
- PRC 1,60
- PRL 0,67

Les candidats du PU ont 2,5 fois plus de chance de réussite que les individuels non encadrés, 2,3 fois plus que les individuels encadrés et 1,5 fois plus que les candidats du PRL. Par contre le PRC a 1,6 fois plus de chance de réussite que le PU.

Les performances relatives par rapport au Public (rapport des sommes des mentions autres que Passable) sont :

- Individuels non encadrés 0,029
- Individuels encadrés 0,021
- PRC 0,202
- PRL 0,340

Après standardisation, le PRC a 6,0 fois plus de mentions que le Public qui a 1,8 fois plus que le PRL, 6,4 fois plus que les individuels encadrés et 10,0 fois plus que les individuels non encadrés.

En conclusion, les chances de réussite sont inégales selon les secteurs d'enseignement. Les résultats de 2013 (38,5 %) sont quasiment identiques à ceux de 2012 (38,2 %). Le taux de réussite n'a augmenté, de façon significative, qu'au niveau des candidats individuels non encadrés (+1,8 %). Le Privé Confessionnel reste toujours le sous secteur le plus performant au baccalauréat. Moins d'un candidat sur trois du Privé Laïc est admis alors que ce sous secteur ne cesse d'élargir sa carte scolaire (30 % des inscrits).

2 RESULTATS PAR ACADEMIE

La répartition des candidats inscrits est très inégale suivant les académies.

L'Académie de Dakar regroupe à elle seule :

- 35,2 % des candidats inscrits,
- 35,0 % des candidats présents,
- 42,5 % des admis,
- 53,5 % de l'ensemble des mentions Assez bien, Bien et Très bien.

Le cas de Banjul est considéré comme hors – norme et n'a pas été pris en charge dans les commentaires suivants.

Trois académies (Kaffrine, Kolda et Sédhiou) ont un taux de réussite en baisse par rapport à 2012 alors que six autres (Dakar, Kaolack, Kédougou, Louga, Saint – Louis et Tambacounda) ont un taux de réussite en hausse.

Les Académies de l'intérieur ont globalement :

- un taux de réussite de 36,7 %,
- un taux relatif de réussite par rapport à Dakar de 0,88 %,

- une performance relative par rapport à Dakar (en termes de rapport des mentions) de 0,87.

Les candidats des Académies de l'intérieur ont presque les mêmes chances de réussite que ceux de Dakar ; par contre ils ont moins de chance de mentions que ceux de Dakar.

Les plus forts taux de réussite ont été réalisés dans les Académies :

- Fatick 45,9 %
- Matam 48,4 %

Ces académies ont des effectifs assez réduits par rapport aux autres. Les effectifs sont de 1.429 et 4.564 inscrits.

Les plus faibles taux de réussite ont été réalisés par :

- Kolda 24,1 %
- Sédhiou 27,9 %
- Ziguinchor 28,5 %

En résumé l'Académie de Dakar avec 35,2 % des inscrits, a connu une augmentation de son taux de réussite par rapport à 2012 (41,7 % contre 40,0 %). Le taux de réussite a progressé ou stagné par rapport à 2012 dans la plupart des académies avec une hausse qui dépasse 9 % dans les académies de Kaolack (9,7 %) et de Saint - Louis (9,6 %).

Afin de mieux coller à la carte universitaire, nous avons défini cinq zones :

- Dakar qui correspond à l'académie de Dakar,
- Thiès qui correspond à l'académie de Thiès,
- Le Centre qui regroupe Banjul et les académies de Diourbel, de Fatick, de Kaffrine et de Kaolack,
- Le Nord qui regroupe les académies de Louga, Matam et de Saint – Louis,

- Le Sud et l'Est qui regroupent les académies de Kédougou, de Kolda, de Sédhiou, de Tambacounda et de Ziguinchor.

La répartition des admis selon les zones, paramètre du formatage des Centres Universitaires Régionaux (CUR) est la suivante :

- Dakar	15.771
- Sud et Est	7.301
- Centre	7.009
- Thiès	6.347
- Nord	5.157

Les taux relatifs de réussite par rapport à Dakar sont :

- Centre	1,0 %
- Nord	1,0 %
- Thiès	1,0 %
- Sud et Est	0,7 %

En résumé, les efforts que l'Etat a déployés dans le système éducatif notamment dans l'élémentaire ont abouti à une augmentation considérable et continue des candidats au baccalauréat mais également à un meilleur rééquilibrage en faveur des Académies de l'intérieur du pays. En effet, l'effectif des candidats a été multiplié par 4,5 par rapport à 2000 et le poids de Dakar sur ces effectifs a régulièrement baissé (passant de 53 % en 2001, à 48 % en 2007, à 44,5 en 2009, à 39,5 en 2011 et 35,2 % en 2013).

3 RESULTATS PAR SERIE

La répartition des candidats montre une forte disparité des inscrits par série.

Les séries les moins fréquentées et leurs effectifs de candidats inscrits sont :

- L1b	18
- F6	19
- S2A	19
- L1a	31

Les séries les plus fréquentées et leur importance relative (% des candidats inscrits) sont :

- L2	38,3 %,
- L'1	33,3 %,
- S2	21,7 %.

Les meilleurs résultats ont été réalisés en :

- L1a	90,3 %
- L1b	88,9 %
- S1	81,6 %

Il s'agit de séries où la sélection est forte et l'encadrement est facilité par la faiblesse des effectifs.

Les plus faibles taux de réussite ont été réalisés dans les séries :

- L-AR 21,7 %
- F6 31,6 %
- T1 36,9 %
- L2 37,3 %

L'essentiel des candidats inscrits suivent des séries littéraires. La répartition selon le type de série montre que :

- 3,4 % des candidats sont en série G (Techniques Quantitatives de Gestion et Economie),
- 22,9 % en séries Sciences et Techniques,
- 73,7 % suivent des séries littéraires.

La série G a le meilleur taux de réussite (49,5 % contre 37,3 % pour les séries littéraires et 40,8 % pour les séries scientifiques et techniques). Les séries scientifiques et techniques représentent 24,4 % des admis et 45,2 % des mentions autres que passable. Les séries littéraires (L) représentent 71,3 % des admis et 51,9 % des mentions autres que passable. La série G ne représente que 4,4 % des admis et 3,0 % des mentions.

Le taux relatif de réussite des littéraires par rapport aux scientifiques est en baisse par rapport à 2011 (RR = 0,91 contre RR = 1,11 en 2012). Les scientifiques ont 1,1 fois plus de chance de réussite et 2,8 fois plus de chance de mentions que les littéraires sur la base de la performance relative standardisée.

En résumé, le taux de réussite n'a pas beaucoup évolué par rapport à 2012. L'augmentation, par rapport à 2012, du taux de réussite des séries scientifiques et techniques (+4,9 %) et de celui de la série G (+9,3 %) a été compensée par la baisse du taux des séries littéraires (-1,5 %). Ainsi, au niveau des séries littéraires, les taux de réussite des deux séries L2 et L'1 qui regroupent 72 % de l'ensemble des candidats ont évolué respectivement de +0,9 % et de -3,3 %. Pendant ce temps, le taux de réussite de la série S2 s'est accru de 5,6 %.

Depuis plusieurs années, l'Ecole Sénégalaise, en grande partie, ne forme que des bacheliers littéraires ; la part des séries L dans l'effectif des admis est passée à 71,3 % contre 74,5 % en 2012.

4 RESULTATS SELON L'ANNEE DE NAISSANCE

Ces résultats sont donnés à titre indicatif du fait de l'existence d'un nombre élevé d'extraits de naissance basés sur des jugements supplétifs. **Cette déclaration tardive s'accompagne souvent d'une réduction de l'âge.**

L'essentiel des candidats sont nés entre 1987 et 1995 soit 95,7 % des inscrits en valeur relative. Cette tranche d'âge regroupe 97,7 % des admis avec 100,0 % des mentions Très Bien, 94,4 % des mentions Bien et 97,1 % des mentions Assez Bien.

Ceux qui sont nés après 1993 c'est-à-dire les moins de 20 ans représentent 12,8 % des inscrits et ont un taux de réussite de 56,3 %. En termes de performance ils ont obtenu 80,0 % des mentions Très bien, 69,1 % des mentions Bien et 45,5 % des mentions Assez bien.

Les plus faibles taux de réussite ont été réalisés par les candidats nés en 1984 (12,5 %) et ceux nés en 1985 (17,4 %).

En résumé,

- *Les jeunes ont encore réalisé les meilleurs résultats au Baccalauréat.*
- *Le candidat le plus jeune est Cheikh Aliou Abitalib DIASSE né le 24 Octobre 1997 à Pikine (Sénégal), candidat en S2 présenté par le Lycée des Parcelles Assainies ; il a présenté un extrait établi sur la base d'un jugement datant de 1999 ;*
- *La candidate la plus jeune est Seynabou DEME née le 05 juin 1997 à Baghagha (Sénégal). Elle est candidate en S2A présentée par le Lycée Mouhamadou Fadidou MBACKE et a présenté un bulletin de naissance ;*
- *Le candidat le plus âgé est Cheikh Ibrahima DIAW né le 20 Décembre 1948 à Touba (Sénégal), candidat individuel en L'1 ; il a présenté un extrait établi sur la base d'un jugement datant de 1976 ;*
- *La candidate la plus âgée est Absa DIOP née le 08 Mars 1958 à Mbour (Sénégal), candidate individuelle en L2 ; elle a présenté avec un bulletin de naissance ;*
- *Le bachelier le plus âgé est Modou DIAW, né le 10 Avril 1962 à Malicounda (Sénégal), candidat individuel en L-AR ; il a présenté extrait établi sur la base d'un jugement datant de 1979 ;*

- *La bachelière la plus âgée est Absa DIOP née le 08 Mars 1958 à Mbour (Sénégal), candidate individuelle en L2 ; elle a présenté avec un bulletin de naissance ;*

5 RESULTATS SELON LE NOMBRE DE CANDIDATURES

Plus de la moitié des candidats (55,4 %) se présente au Baccalauréat pour la première fois. 24,8 % des candidats sont à leur deuxième tentative et 11,4 % à leur troisième fois.

Le taux de réussite est plus important au niveau des 2^{èmes} candidatures (43,7 %) et des 3^{èmes} candidatures (38,2 %).

Les différents taux relatifs de réussite par rapport aux candidats qui se présentent pour la 1^{ère} fois sont de :

- Candidats de la 2^{ème} fois 1,16
- Candidats de la 3^{ème} fois 1,02
- Candidats de la 4^{ème} fois et plus 0,77

Les candidats qui se présentent pour la deuxième fois ont **1,2** fois plus de chance de réussite que les candidats qui se présentent pour la première fois ; ces derniers ont **1,3** fois plus de chance de réussite que les candidats qui se présentent au moins pour la quatrième fois.

Les performances relatives par rapport aux candidats qui se présentent pour la 1^{ère} fois sont de :

- Candidats de la 2^{ème} fois 0,22
- Candidats de la 3^{ème} fois 0,05
- Candidats de la 4^{ème} fois 0,01

Après standardisation, les candidats qui se présentent pour la première fois ont 2,0 fois plus de chance de mention que les candidats qui se présentent pour la deuxième fois ; 4,1 fois plus que les troisièmes candidatures ; et 15,7 fois plus que les candidats qui se présentent au moins pour la quatrième fois.

A l'instar de ce qui a été observé depuis 2001, tout se passe comme si les conditions d'étude ne permettent pas aux élèves d'assimiler en une seule année le programme de Terminale. Si ce programme était enseigné en deux ans, le taux de réussite serait de 64,8 % dès la première candidature.

6 EFFET GENRE

Les filles représentent 45,2 % des inscrits, 42,1 % des admis et 39,5 % des mentions autres que passable du Baccalauréat session 2012.

Pour mieux affiner l'analyse des taux de succès et les chances d'obtention de mentions (autres que Passable), nous avons fait recours au risque relatif (RR) d'un sexe par rapport à l'autre. Le risque relatif est déterminé après standardisation en utilisant une population de référence constituée par l'effectif total des présents dans chaque groupe (secteur, académie, etc.). Ce paramètre nous permet de mettre en évidence une association entre le genre et la variable étudiée ; cette association est d'autant plus forte que le RR est différent de 1.

Globalement, l'association entre le genre et les résultats au Baccalauréat est faible. Le taux relatif de réussite est 1,13 en faveur des garçons alors que la performance relative des garçons est **1,26**.

6.1 Résultats par secteur

Les filles sont mieux représentées (en valeur relative) dans le :

- Privé confessionnel 57,3 %,
- Privé laïc 49,2 %.

La proportion des filles est plus faible au niveau des :

- Individuels encadrés 41,1 %,
- Individuels non encadrés 42,2 %.

La répartition des filles selon les sous secteurs d'enseignement montre que les filles sont plus nombreuses dans le Public qui accueille 46,0 % des filles inscrites et dans le PRL qui en reçoit 32,5 %.

Le taux de réussite des garçons est légèrement supérieur à celui des filles au niveau des candidats officiels (PRL : RR = 1,16, PRC : RR = 1,01 et Public : RR = 1,13) et au niveau des candidats individuels : Individuels encadrés (RR = 1,16), Individuels non encadrés (RR= 1,24).

Au niveau des mentions, la tendance est favorable aux garçons au PU (RR = 1,5), PRL (RR = 1,2), au niveau des individuels encadrés (RR = 3) et au niveau des individuels non encadrés (RR = 16,8). La tendance n'est favorable aux filles qu'au PRC (RR = 1,2)

6.2 Résultats par Académie

La proportion des filles à l'inscription dans les Académies est plus élevée à :

- Dakar 51,5 %
- Thiès 46,6 %
- Saint - Louis 46,6 %.
- Louga 45,2 %,

La fréquence de filles est plus faible à :

- Kédougou 23,7 %,
- Sédhiou 27,7 %,
- Kolda 32,2 %.

La répartition par ordre décroissant des filles dans les Académies est :

- Dakar 40,1 %
- Thiès 15,1 %
- Ziguinchor 11,4 %

Dans l'ensemble, l'association entre le genre et les taux de réussite est faible au niveau des Académies. La tendance est en faveur des garçons dans toutes les académies.

Les garçons ont tendance à être plus performants dans toutes les Académies. L'association entre le genre et l'obtention des mentions est significative au niveau de beaucoup d'Académies. Les garçons sont plus performants dans les Académies de :

- Louga RR = 3,1
- Saint - Louis RR = 2,7
- Tambacounda RR = 2,6
- Diourbel RR = 2,5
- Sédhiou RR = 2,3

L'association est faible mais en faveur des garçons dans toutes les autres académies (sauf Kédougou), notamment à :

- Fatick RR = 1,9
- Kolda RR = 1,8
- Thiès RR = 1,5
- Kaolack RR = 1,5
- Ziguinchor RR = 1,5

Les garçons sont, également plus performants à Kédougou où les filles n'ont pas pu obtenir de mentions autres Passable.

6.3 Résultats par Série

Les filles sont moins représentées, à l'inscription, dans les séries scientifiques et techniques. La proportion des filles est plus importante dans les séries :

- L1b 77,8 %,
- S2A 68,4 %,
- G 60,0 %,
- L'1 52,2 %.

Cette proportion est plus faible dans les séries :

- L1a 19,4 %
- T2 11,8 %,
- S3 11,5 %
- T1 7,3 %,

La répartition des filles, à l'inscription, est de :

- 78,3 % dans les séries L dont 38,5 % en L'1 et 38,1 % en L2,
- 17,1 % dans les séries S, F6 et T,
- 4,6 % en G.

L'effectif des filles admises est 17.502 et leur répartition est de :

- 74,3 % dans les séries littéraires dont 36,2 % en L'1 et 37,5 % en L2,
- 19,7 % dans les séries Sciences et Techniques,
- 6,6 % dans la série G.

L'association entre le genre et les taux de réussite est en général faible au niveau des séries. La tendance est en faveur des filles dans les séries :

- S2 RR = 1,01
- S1 RR = 1,06
- T1 RR = 1,06
- S4 RR = 1,08
- LA RR = 1,20
- F6 RR = 1,40

La tendance est en faveur des garçons dans le reste des séries notamment :

- S3 RR = 2,8
- L-AR RR = 2,4
- S2A RR = 1,8
- L1a RR = 1,4

L'association entre le genre et l'obtention des mentions est, en général, faible au niveau des séries. La tendance est favorable aux garçons en :

- L-AR RR = 3,52
- L1a RR = 1,68
- L'1 RR = 1,48
- L2 RR = 1,06
- G RR = 1,04

Elle est favorable aux filles en :

- S1 RR = 1,06
- S2 RR = 1,01

Aucune mention n'a été obtenue au niveau des séries S4, S5 et F6. Les filles n'ont pas obtenu de mention dans les séries LA, S2A, S3, T1 et T2 tandis que les garçons n'ont pas eu de mention dans la série L1b.

En somme la performance relative est favorable aux garçons dans les séries L-AR, L1a, L'1, L2 et G. Elle est favorable aux filles dans les séries S1 et S2.

6.4 Résultats selon le nombre de candidatures

Les filles représentent 45,1 % des candidats inscrits pour la première fois, 45,4 % des inscrits pour la deuxième fois, 46,6 % pour la troisième et enfin 43,1 % à partir de la quatrième tentative.

La répartition par ordre décroissant des filles en fonction du nombre de candidatures est :

- 1 candidature 55,3 %
- 2 candidatures 24,9 %
- 3 candidatures 11,7 %
- 4 candidatures et plus 8,1 %

Dans l'ensemble l'association entre le genre et les taux de réussite est faible en fonction du nombre de candidatures. Le RR le plus élevé est **1,16**. La tendance est, partout en faveur des garçons.

L'association entre le genre et l'obtention des mentions est faible et favorable aux garçons.

- 1 candidature RR = 1,16
- 2 candidatures RR = 1,72
- 3 candidatures RR = 1,45
- 4 candidatures RR = 6,44

6.5 Résultats selon l'année de naissance

Ces résultats doivent être relativisés en raison d'une réduction probable de l'âge au moment de l'établissement du jugement supplétif. La proportion des jugements représente 52 % des candidats dépasse 60 % dans la plupart des Académies surtout à Kaffrine (78 %), Ziguinchor (75 %), Fatick (70 %), Kédougou (69 %), Sédhiou (69 %) et Kolda (69 %),.

La proportion des filles à l'inscription en fonction de l'année de naissance est plus élevée pour les candidats de :

- Après 1995 56,2 %,
- 1988 47,8 %,
- 1989 47,8 %,
- 1995 47,7 %,
- 1990 46,8 %.

Cette proportion est plus faible pour les candidats de :

- Avant 1984 29,4 %,
- 1984 37,6 %,
- 1985 42,7 %.

- La répartition par ordre décroissant des filles en fonction de l'année de naissance est :

- 1992 18,7 %,
- 1991 17,2 %,
- 1993 16,0 %.
- 1990 14,2 %.

Dans l'ensemble, l'association entre le genre et les taux de réussite est faible en fonction de l'année de naissance. Les tendances en faveur des garçons concernent :

- Avant 1984 RR = 1,5
- 1989 RR = 1,3
- 1985 RR = 1,2
- 1990 RR = 1,2
- 1988 RR = 1,2
- 1991 RR = 1,2

- 1992 RR = 1,2

La tendance est favorable aux filles pour les années :

- Après 1995 RR = 1,02
- 1995 RR = 1,10

L'association entre le genre et l'obtention des mentions est forte au niveau de certaines années de naissance. Notons qu'il n'y a pas eu de mention pour les candidats en 1984 et que les filles n'ont pas eu de mentions pour les années 1886 et Avant 1984.

Les garçons sont plus performants pour les années :

- 1988 RR = 4,9
- 1990 RR = 3,1
- 1989 RR = 3,0
- 1985 RR = 3,0
- 1987 RR = 2,4
- 1991 RR = 2,2

La tendance est faible et favorable aux garçons pour les années de naissance suivantes :

- 1992 RR = 1,99
- 1993 RR = 1,43
- 1994 RR = 1,04

La tendance est favorable aux filles pour les années de naissance suivantes :

- 1995 RR = 1,45
- Après 1995 RR = 1,52

En résumé,

- *La proportion des filles au baccalauréat reste encore faible par rapport à l'effectif des garçons. Plus de 54 % des inscrits sont des garçons.*
- *Les garçons sont mieux représentés dans tous les sous secteurs d'enseignement sauf le Privé confessionnel, dans les différentes académies (sauf Dakar) et séries (sauf les séries S2A et G) et enfin, dans les toutes les classes définies en fonction du nombre de candidatures ou de l'année de naissance (sauf les classes de candidats nés après 1995).*
- *Les filles sont beaucoup plus nombreuses, à l'inscription et à l'admission au Baccalauréat, dans les séries littéraires (78,3 % des filles à l'inscription et 74,3 % des filles admises sont dans les séries L).*
- *Les résultats des garçons sont quasiment identiques à ceux des filles dans toutes les académies, les séries (sauf L-AR), les classes définies en fonction du nombre de candidatures ou de l'année de naissance.*
- *Par rapport aux performances, il n'y a pas de différence significative entre les garçons et les filles dans les principaux sous secteurs d'enseignement, au niveau des séries (sauf S3 et L-AR). Au niveau des académies, les garçons sont plus performants dans la plupart d'entre elles comme à Matam, Louga, Saint – Louis, Tambacounda, Diourbel, Sédhiou. Ils sont également plus performants chez les candidats nés entre 1985 et 1991 ou qui se présentent au moins pour la quatrième fois.*

7 RESULTATS DES CANDIDATS ETRANGERS

7.1 Inscriptions

- 720 candidats inscrits soit 0,7 % de l'ensemble des candidats inscrits au baccalauréat 2013,
- 33 nationalités étrangères ont été enregistrées dont 25 en Afrique, 6 en Europe et 2 en Amérique,

- 55,8 % des candidats sont ressortissants de pays de l'Afrique de l'Ouest, 29,8 % de l'Afrique centrale, 4,2 % de l'Afrique du nord ; 1,0 % de l'Afrique orientale et australe, 2,8 % de l'Amérique et 6,4 % de l'Europe ; 247 candidats soit 34,3 % des inscrits étrangers viennent des pays de l'UEMOA.
- L'essentiel des candidats proviennent de l'enseignement privé (Privé laïc : 51,8 %, Privé Confessionnel : 12,5 %) les individuels constituent 20,4 % des inscrits ;
- La quasi - totalité des candidats sont inscrits à Dakar (85,3 %),
- 56,0 % des inscrits sont dans les séries littéraires, 35,1 % dans les séries scientifiques et techniques et 8,9 % dans la série Techniques Quantitatives de Gestion et Economie (G).

7.2 Réussite

- Le taux de participation est de 93,8 %, le taux de réussite de 44,9 % soit 303 candidats admis. Ce taux est de 82,8 % au PRC, 61,3 % au niveau du Public et 41,0 % au PRL.
- Les admis sont ressortissants de 28 pays différents (22 en Afrique, 4 en Europe et 2 en Amérique),
- 61,5 % des admis sont ressortissants de l'Afrique occidentale, 21,7 % de l'Afrique centrale et 6,6 % de l'Europe,
- 93,4 % des admis sont des candidats officiels (PRL : 48,2 %, PRC : 23,8 % et Public : 21,4 %),
- 82,5 % des admis sont inscrits à Dakar et 5,0 % à Saint – Louis,
- 56,4 % des admis suivent les séries littéraires, 32,0 % les séries scientifiques et techniques et 11,6 % la série G.
- Pour les pays de l'UEMOA, sur 247 candidats inscrits, le taux de participation est de 96,1 %, le taux de réussite de 47,8 % soit 118 admis. Ce taux de réussite est de 81,8 % au PRC ; 65,9 % au niveau du Public et 41,7 % au PRL.

7.3 Mentions

- Les candidats étrangers ont obtenu 38 mentions Assez bien, 5 mentions Bien et 1 mention Très bien dont 19 mentions Assez bien, 2 mentions Bien et 1 mention Très bien pour les pays de l'UEMOA.
- 18 nationalités différentes ont été distinguées. L'Angola : 1 mention Assez bien ; la Belgique : 1 Bien ; le Bénin : 1 Très bien, 1 Bien et 2 Assez Bien ; le Burkina Faso : 6 Assez bien ; le Cameroun : 1 Bien et 1 Assez Bien ; le Canada : 1 Assez bien ; la Centrafrique : 1 Assez Bien ; le Congo : 1 Assez bien ; la Côte d'Ivoire : 4 Assez Bien ;

les Etats Unis : 2 Assez bien ; la France : 3 Assez Bien ; le Gabon : 1 Assez bien ; la Guinée Conakry : 1 Bien et 5 Assez bien ; le Mali : 1 Bien et 1 Assez bien ; la Mauritanie : 2 Assez Bien ; le Niger : 4 Assez Bien ; le Tchad : 1 Assez bien et le Togo ; 2 Assez bien.

- Seuls les candidats individuels n'ont pas obtenu de mention (PRC : 18 mentions Assez bien et 2 mention Bien ; PRL : 11 mentions Assez bien, 2 Bien et 1 Très bien ; et Public : 9 mentions Assez bien.
- 4 mentions Assez bien reviennent à des candidats résidant à Saint Louis alors que les résidents à Dakar ont 1 mention Très bien, 5 mentions Bien et 30 mentions Assez bien.
- Les mentions sont réparties suivant les séries comme suit : 6 Assez bien en L'1 ; 12 Assez bien et 3 Bien en L2 ; 1 Très bien, 2 Bien et 18 Assez bien en S2.

7.4 Répartition des bacheliers de la session 2012 selon la nationalité

Afrique centrale (69) : Cameroun (16), Centrafrique (5), Congo Brazzaville (17), (Gabon (25), Tchad (6) ;

Afrique occidentale (179) dont 118 pour les pays de l'UEMOA) : Bénin (20), Burkina Faso (21), Cap-Vert (1), Côte d'Ivoire (31), Gambie (8), Guinée Bissau (3), Guinée Conakry (52), Mali (20), Niger (9), Togo (14) ;

Autres pays d'Afrique (14) : Angola (1), Burundi (1), Madagascar (1), Rwanda (2), Mauritanie (7) ; Tunisie (1), Zambie (1) ;

Autres continents (41) : Allemagne (2), Belgique (1), Canada (3), France (22), Italie (3), Liban (2), USA (10).

8 CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS

8.1 Principe de calcul de l'indice d'excellence

L'objectif est de classer les Etablissements suivant l'excellence des résultats des candidats présentés au baccalauréat en utilisant l'**indice d'excellence**. Cet indice est transparent et facile à calculer à partir des paramètres disponibles à l'Office du Baccalauréat et au niveau des Etablissements.

Le principe retenu est de calculer, pour 100 candidats présentés par l'établissement, le nombre de points utiles (total des points obtenus par ceux qui sont admis) sur la base des mentions selon les hypothèses suivantes :

- Passable 1 point
- Assez bien 3 points
- Bien 5 points
- Très bien 7 points.

Toutefois, cet indice permet non seulement de classer l'ensemble des établissements autorisés ou non, selon l'excellence des candidats admis lors d'une session mais, également, de suivre, année après année, le parcours de ces établissements sur le chemin de l'excellence.

Cet indice ne permet pas de mettre en évidence le mérite de l'établissement en termes d'impact dans le système (nombre d'admis), d'efficacité (nombre d'admis par rapport à la subvention reçue) ou de performance dans l'exécution des directives ministérielles (promotion de la scolarisation des filles et de l'enseignement des sciences et techniques).

Le classement concerne **580** établissements dont 190 du Public (PU), 297 du Privé laïc (PRL), 13 du Privé confessionnel (PRC) et 80 établissements encadrant des individuels (EPI).

8.2 Répartition des établissements selon l'indice d'excellence

La détermination de l'indice d'excellence a montré que :

- Vingt quatre (24) établissements ont un indice supérieur ou égal à 100 dont 3 au PU, 9 au PRC, 11 au PRL et 1 EPI. La taille moyenne de ces établissements est de 93 candidats alors que l'effectif le plus important est de 346.
- Cent cinquante (150) établissements ont un indice supérieur ou égal à 50 et inférieur à 100 : 103 établissements au public, 40 au privé laïc, 3 au PRC et 4 établissements encadrant des individuels. Le nombre moyen de candidats

par établissement est de 259. Dix huit (22) établissements ont des effectifs supérieurs à 500 dont cinq (3) au dessus de 1000.

- Quatre cent six (406) établissements ont un indice strictement inférieur à 50 dont 84 du public, 246 du privé laïc, 1 au PRC et 75 établissements encadrant des individuels. La taille moyenne des établissements est de 128 candidats et celle des établissements publics de 227. Ce dernier groupe comprend 9 établissements dont la taille dépasse 500.

8.3 Indices d'excellence moyens des différents secteurs

L'indice moyen de la session 2013 est 43,9 contre 43,3 en 2012. L'indice moyen par secteur se présente comme suit :

- PRC	121,7
- PU	55,5
- PRL	36,2
- EPI	22,1

Quatre vingt huit (88) établissements officiels ont eu un indice d'excellence inférieur à celui des établissements encadrant des individuels soit huit (8) lycées et quatre vingts (80) établissements privés laïcs. Soixante seize (76) établissements officiels ont un indice inférieur à celui des individuels non encadrés (indice = 20,4) dont six (6) lycées.

8.4 Classement des établissements

- **Liste des meilleurs établissements dont l'effectif est inférieur ou égal à 100 (308 établissements)**

Etablissement	Indice
Maison d'Education Mariama BA, Gorée	329,6

Prytanée Militaire Charles Tchororé, Saint - Louis	254,5
Institution NOTRE DAME, rue Carde, Dakar	248,3
MIKADO, Dakar	201,7
Ecole Privée « la Petite Ecole Bilingue », Dakar	185,0
Institution Sainte Jeanne D'ARC, Dakar	162,9
Ecole Privée Birago DIOP, Dakar	158,9
Cours Privés Serigne Modou Bousso Dieng MBACKE, Parcelles Assainies	157,1
Lycée d'Excellence Privé Aimé CESAIRE, Saint - Louis	151,9
Cours Privés Yavuz Sélim, Dakar	151,2

- **Liste des meilleurs établissements dont l'effectif est compris entre 100 et 500 (236 établissements)**

Etablissement	Indice
Cours Secondaire Sacré CŒUR, Dakar	155,5
Cours Sainte Marie de Hann, Dakar	130,0
Collège Saint GABRIEL, Thiès	123,6
Ecole Privée Anne Marie Javouhey, Dakar	111,4
SALDIA, Dakar	111,4
Collège Saint MICHEL, Dakar	110,1
Lycée Thierno Saïdou Nourou TALL, Dakar	101,3
Lycée de Bayakh	91,3
Lycée Galandou DIOUF, Dakar	89,1

- **Liste des meilleurs établissements dont l'effectif est supérieur à 500 (36 établissements)**

Etablissement	Indice
Lycée de Mbacké	89,4
Lycée Seydina Limamou LAYE, Pikine	83,2

Lycée Sergent Malamine CAMARA, Dakar	70,2
Lycée de Thiaroye	66,7
Lycée des Parcelles Assainies, Dakar	66,1

- **Liste des établissements qui ont le plus progressé cette année**

Etablissement	Evolution de l'indice
Complexe kassoumou KEITA de Thiès	+ 75,0
Ecole Privée « La Petite Ecole Bilingue », Dakar	+ 58,7
Lycée Les Agnam	+ 45,3
Lycée de Tanaff	+ 43,6
Groupe Scolaire Xaadimul Rassul, Diourbel	+ 40,8
Cours Privés Léon Gontran DAMAS, Louga	+ 40,4

- **Liste des établissements qui ont le plus régressé cette année**

Etablissement	Evolution de l'indice
Lycée de Dembacané	- 77,8
Lycée Sénégalais de Banjul	- 55,3
Lycée Thierno Saïdou Nourou TALL, Dakar	- 49,5
Lycée de Démette	- 48,9
Lycée d'Excellence Privé Aimée CESAIRE, Saint - Louis	- 48,1
Institut Sports – Etudes Privé « DIAMBARS »	- 44,4

Il ressort de cet exercice que le taux élevé d'encadrement et le maintien de professeurs de qualité constituent des facteurs favorables à l'éclosion et au maintien de l'excellence dans les établissements publics.

CONCLUSION

L'Etat a déployé beaucoup d'efforts dans le système éducatif notamment dans l'élémentaire et ces efforts ont abouti à une augmentation considérable et continue des candidats au baccalauréat. Entre 2000 et 2013, l'effectif des candidats a été multiplié par 4,5.

De plus on assiste également à un rééquilibrage de la répartition des candidats en faveur des Académies de l'intérieur du pays. Le poids de l'Académie de Dakar sur ces effectifs a régulièrement baissé (passant de 53 % en 2001 à 35 % en 2013).

Le taux de réussite n'a pas beaucoup évolué entre 2012 et 2013. Le taux de réussite a progressé ou stagné par rapport à 2012 dans la plupart des académies avec une hausse qui dépasse 9 % dans les académies de Kaolack (9,7 %) et de Saint - Louis (9,6 %). De même seuls les Candidats individuels ont pu augmenter, de façon significative, leur taux de réussite. Le Privé Confessionnel obtient toujours les meilleurs résultats au baccalauréat.

L'augmentation, par rapport à 2012, du taux de réussite des séries scientifiques et techniques (+4,9 %) et de celui de la série G (+9,3 %) a été compensée par la baisse du taux des séries littéraires (-1,5 %) Malgré tout, la tyrannie des séries littéraires se poursuit et l'Ecole Sénégalaise continue, en grande partie, à former que des bacheliers littéraires (71,3 % en 2013).

Les jeunes ont encore réalisé les meilleurs résultats au Baccalauréat. Cette année, nous avons observé quatre (4) mentions Bien au niveau des candidats individuels. Il s'agit de candidats de la nouvelle série L-AR qui enseignent l'arabe dans l'élémentaire qui se sont présentés pour obtenir le baccalauréat arabe officiel du Sénégal.

Les filles sont beaucoup plus nombreuses, à l'inscription et à l'admission au Baccalauréat, dans les séries littéraires (78,3 % des filles à l'inscription et 74,3 % des filles admises sont dans les séries L).

Les candidats non Sénégalais représentent 0,7 % de l'effectif total. Ils représentent 33 nationalités dont 25 en Afrique, 6 en Europe et 2 en Amérique. Leur taux de réussite est 44,9 %.

L'indice d'excellence moyen de la session 2013 n'a pas évolué par rapport à 2012 (43,9 contre 43,3 en 2012). L'indice d'excellence moyen du privé confessionnel (121,7) est le double de celui du public (55,5).

